

Mise en concurrence n° 22 INFO 044

Demande de devis pour :

Fourniture et prestation d'accompagnement à la mise en place d'une solution d'aide à la gestion de projet et des temps

Affaire suivie par :

Corinne BROSSARD – Responsable administrative (brossard@atu37.fr) Tel : 02.47.71.70.73

Vincent BOUYER – Référent informatique (bouyer@atu37.fr) Tel : 02.47.71.70.81

Selon la Charte de mise en concurrence de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, tout devis auquel vous répondez, doit mentionner les éléments suivants :

- Les coordonnées de votre société
- La date du devis et sa durée de validité
- Les détails de la prestation proposée
- Le coût de l'intervention
- La garantie, le suivi
- Les délais de livraison
- Les frais de livraison
- Les conditions de paiement

Le contexte

L'ATU, Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours, accompagne les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies, politiques publiques, documents d'urbanisme et opérations d'aménagements depuis plus de 50 ans. Forte de son dispositif de connaissance des dynamiques territoriales, de son réseau de partenaires et des savoir-faire de son équipe pluridisciplinaire de 20 salariés, l'agence renforce ainsi les capacités d'action locale. Tisser des liens, écouter ce qui advient, prendre soin des lieux, informer les questions territoriales, telle est la vocation d'une ingénierie résolument agile et transversale.

Dans le cadre d'une transition numérique optimisée et dans un contexte de travail modifié par la crise sanitaire alternant télétravail et présentiel, l'agence d'urbanisme souhaite développer son fonctionnement en mode projet. Disposant déjà de plusieurs applications de gestion ou d'organisation, elle envisage d'en optimiser la cohérence et l'interopérabilité en vue de faciliter l'usage des utilisateurs, la gestion administrative et technique.

Prestation attendue

- **Proposition d'une solution d'aide à la gestion de projet répondant aux objectifs, contraintes techniques et aux besoins exprimés ci-dessous.**
- **Accompagnement à la mise en place et au suivi de la solution (configuration, paramétrage, formation, maintenance)**

1. Objectifs

- **Assurer le suivi et la réalisation du programme d'activités** (Annexe : Programme_Activités_2022-light.pdf/page 7)

Suivre le temps passé sur les affaires réparties selon les 4 axes du programme partenarial pluriannuel de l'ATU.

En appui de la direction et de la responsable administrative, un référent pour chaque axe veille à la faisabilité et au bon déroulement des activités de son axe et à l'équilibre de la charge de travail entre les différents axes.

- Axe : Intelligence territoriale
- Axe : Transformation des espaces
- Axe : Planification
- Axe : Stratégie territoriale

- **Aider les équipes projets à s'organiser, gérer et suivre leur projet** (Annexe : Programme_Activités_2022-light.pdf/Fiches projets)

Chaque équipe projet est constituée d'un chef de projet et de co-équipiers. Le rôle de chacun peut varier selon les projets, mais il est défini au lancement de chaque projet.

La solution est attendue comme une aide à l'organisation. Elle ne devra pas être une contrainte ni une brique supplémentaire à ce qui existe déjà.

2. Contraintes techniques de l'outil

- La solution proposée devra être attractive, conviviale et facile à prendre en main.
- Le dispositif devra être fonctionnel pour l'ensemble des 20 salariés connectés simultanément, sans différence d'accès que l'utilisateur soit dans les locaux de l'ATU ou en télétravail.
- Disposer d'une maintenance réactive
- Cette solution sera évolutive

3. Définition des besoins

Avoir une connaissance globale de tous les projets

- Avoir une vision du portefeuille de projets = liste des projets selon les 4 axes du programme partenarial avec présentation succincte (fiches projet) et le niveau d'engagement (projets engagés, projets envisagés, projet non retenu).
- Savoir qui fait quoi = Qui travaille sur quel projet (Chef de projet/équipiers)
- Connaître les grandes échéances des projets (phases + jalons) = vision trimestrielle/annuelle/pluriannuelle (selon la durée du projet)
- Disposer d'un tableau de bord des projets

S'organiser à l'échelle du projet et gérer le temps passé

- Avoir une fiche détaillée de chaque projet :
description, objectifs, chef de projet, équipiers, phasage, échelle d'action, partenaires, ressources, livrables
- Avoir un planning prévisionnel du projet = vision semaine/mensuelle/Trimestrielle/annuelle
Représentation visuelle des grandes phases de production et dates des livrables
- Disposer d'un planning de présence des équipiers du projet (télétravail, congés)
- Pouvoir déclarer du temps passé sur le projet pour chaque contributeur sur chaque projet
- Définir un nombre de jours prévisionnel de travail sur chaque projet
- Gérer les accès selon les rôles (Direction, responsable administratif, référent d'axe, chef de projet, équipier)

Suivre et évaluer l'avancement des projets

- Suivi du planning et jalons (différence prévisionnel/réalisé)
- Avoir une « météo du projet »
vision globale de l'avancement, identification des blocages, possibilité de partager une note sur les difficultés rencontrées
- Suivi budgétaire du projet
- Reporting par projet
Temps passé par équipier, par phase du projet (différence prévisionnel/réalisé)

4. Mise en place

L'Agence d'urbanisme souhaite un accompagnement sur les points suivants :

- Le paramétrage et la configuration de la solution (prise en compte de l'organisation existante, structuration des données, organisation des projets selon les 4 axes du programme partenarial, gestion des droits d'accès selon les utilisateurs)
- Une phase de test à l'automne 2022 pour des utilisateurs ciblés
- La formation des utilisateurs et des administrateurs de la solution (définir ensemble le nombre de jours nécessaires)
- Maintenance et suivi de la solution.

Date limite de réponse : lundi 09 mai 2022 (minuit)

Tours, le 22/04/2022

Le Directeur, Jérôme BARATIER



PROGRAMME PARTENARIAL PLURIANNUEL **2020-2022**

PROGRAMME D'ACTIVITÉS **2022**

atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours





Qu'est-ce que le programme partenarial pluriannuel ?

Ce programme de travail pluriannuel permet de déterminer les grands axes d'intervention de l'agence pour les 3 années à venir. Il sert de socle à la convention triennale qui fonde la participation de l'État et permet à tous les partenaires de connaître ce sur quoi sera mobilisée sa "force de production". La déclinaison de ce programme sera adoptée annuellement par les instances de l'agence afin que de nouvelles priorités ou des inflexions puissent, le cas échéant, être apportées.

© ATU - Janvier 2022 / Programme d'activités 2022

Directeur de la publication : Jérôme Baratier.
Conception graphique et réalisation : Willy Bucheron.
Les droits de reproduction (textes, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.
Photo de couverture : Lucky provenant de Pexels.

Sommaire

01. UNE AGENCE ANCRÉE	4
Qu'est-ce que l'agence d'urbanisme ?	4
Quelle est sa vocation ?	4
Comment et sur quoi l'agence travaille-t-elle ?	5
Qui sont les professionnels de l'agence ?	5
02. PRIORITÉS 2020-2022 : UNE AGENCE EN MOUVEMENT	6
Prendre en compte les nouvelles données du contexte	6
Conforter l'innovation comme "marque de fabrique" de l'agence	7
Les 4 axes stratégiques du programme de travail 2022 :	7
1/ Intelligence territoriale partagée	8
2/ Des stratégies qui renforcent le système métropolitain	24
3/ Transformation des lieux	41
4/ La planification au service de la capacité d'agir des acteurs locaux	48

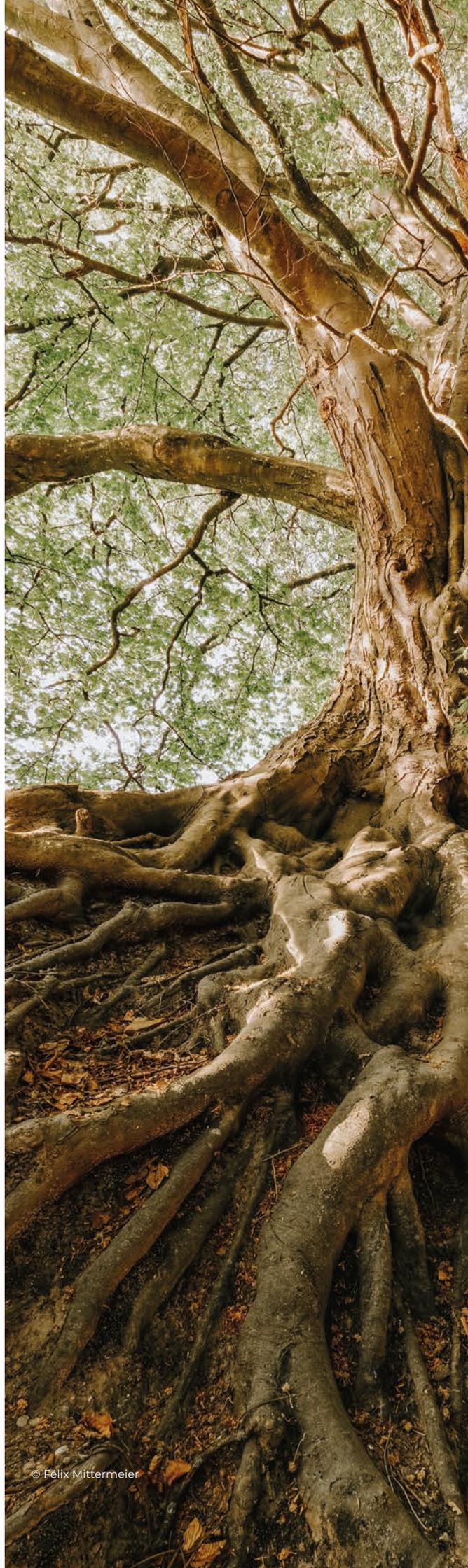
UNE AGENCE ANCRÉE

QU'EST-CE QUE L'AGENCE D'URBANISME ?

L'agence est une **structure d'ingénierie à vocation partenariale** dont les productions, de quelque nature que ce soit, sont mutualisées et appartiennent à tous ses adhérents même si certains sont plus particulièrement intéressés à certaines d'entre elles. Les interventions, dont le champ est encadré par la loi, couvrent l'ensemble des problématiques urbaines et territoriales. Créée en 1967 sous statut associatif, l'agence s'inscrit sur le temps long, participe à la connaissance des évolutions des territoires et accompagne leurs mutations, du quartier aux systèmes régionaux. Sont ou peuvent être membres de l'agence les institutions qui s'inscrivent dans la dynamique métropolitaine ou nourrissent un lien avec la métropole tourangelle. L'agence adhère à la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et participe ainsi à un réseau d'échanges professionnels regroupant près de 1 800 salariés.

QUELLE EST SA VOCATION ?

L'agence apporte son assistance aux **acteurs publics** pour l'anticipation et l'identification des aspirations des habitants et des usagers, pour la compréhension des phénomènes urbains, des fonctionnements territoriaux et de leur évolution, pour la définition de leurs stratégies, pour la déclinaison en actions de ces stratégies. Elle est également **un lieu de débats et d'échanges entre acteurs du territoire** et participe à la diffusion d'une culture commune. Par nature multiscalaire et partenariale, l'agence met l'innovation et la créativité au cœur de son savoir-faire.





COMMENT ET SUR QUOI L'AGENCE TRAVAILLE-T-ELLE ?

Le programme partenarial, adopté par les instances de l'agence détermine les grands axes de travail de l'agence et ce faisant, l'affectation de ses ressources. Par ses travaux et par ses « animations », l'agence se place à l'articulation des échelles, des thèmes, des acteurs. Elle privilégie les approches transversales croisant les expertises techniques spécialisées, en évitant les approches monothématiques. Elle définit les échelles pertinentes pour traiter d'un sujet, se jouant des périmètres institutionnels pour articuler les échelles entre elles, du grand territoire aux espaces de proximité. La principale caractéristique de l'agence est de se positionner sur des sujets non défrichés ou peu défrichés nécessitant d'inventer des méthodes ou des modes de travail, de préciser des questionnements, de mettre en perspective, d'innover que ce soit sur le plan méthodologique ou thématique. Enfin, ses activités, notamment ses publications, ses journées d'échanges, ses ateliers ou les événements qu'elle organise participent à la diffusion et au partage de la connaissance.

QUI SONT LES PROFESSIONNELS DE L'AGENCE ?

L'agence s'appuie sur la diversité de profil de ses salariés et sur leur implication quotidienne au service de ses missions. Cet investissement et cette diversité qui entretiennent une ambiance stimulante et sereine sans concurrence entre métiers, sont une condition sine qua non pour garantir une approche transversale des sujets traités et pour aborder des thèmes nouveaux. Cette diversité permet la capitalisation de l'expérience acquise et la mémoire du territoire, l'innovation et la capacité à développer de nouvelles méthodes, la créativité collective fondée sur la capacité de chacun, quel que soit son profil et son niveau d'expertise, à construire sa propre évolution professionnelle.

PRIORITÉS 2020–2022 : Une agence en mouvement

PRENDRE EN COMPTE LES NOUVELLES DONNÉES DU CONTEXTE

Le contexte dans lequel évolue l'agence est marqué par trois évolutions majeures.

Les réformes territoriales successives modifient les périmètres institutionnels. Compétences des collectivités, modalités de gouvernance et aires géographiques évoluent rapidement. Ainsi la transformation de la communauté d'agglomération en métropole, l'évolution des compétences du conseil départemental, les fusions de communautés de communes, sont autant de facteurs qui rendent plus nécessaire l'articulation entre ces différentes collectivités et poussent à adopter un positionnement clair au regard de ces mutations. Par ailleurs **l'élévation du niveau de compétence technique des collectivités** les conduit à être en capacité d'assurer des missions supplémentaires. L'agence prend en compte cette évolution pour ne pas faire ce que l'ingénierie interne des collectivités produit déjà ou peut produire et ainsi favoriser un positionnement «aux côtés» et «à côté».

Nos modes de vie font de chacun d'entre nous un acteur potentiel de la fabrique du territoire et a minima un détenteur de connaissances quant à son fonctionnement. De même, le système économique a multiplié les intervenants qui participent à la mise en œuvre des politiques territoriales, plus aucun d'entre eux, privé ou public, n'agissant seul. Les citoyens sont également de plus en plus souvent sollicités dans les processus de décisions pour y être associés et pour nourrir les projets territoriaux de leurs attentes et de leur regard. De ce fait, les modalités d'intervention de la puissance publique dans la construction du territoire et dans la conduite



des stratégies évoluent.

Les collectivités sont de plus en plus souvent amenées non plus à prescrire ou à faire mais à impulser, à animer, à fédérer un réseau d'acteurs autour d'un projet collectif. Ces nouveaux modes de faire imposent à l'agence de développer des méthodes permettant à la fois d'intégrer les comportements des individus et leurs attentes dans les stratégies mises en place mais également de proposer à ses partenaires des outils et des dispositifs innovants permettant une association large des acteurs fabriquant le territoire.

Enfin et peut-être surtout la **nécessité pour les territoires de contribuer à la lutte contre le changement climatique** est désormais partagée. Cet impératif interpelle toutes les composantes de la fabrique des territoires, des schémas stratégiques aux aménagements opérationnels. **L'agence se doit d'être en première ligne et d'être un aiguillon autant qu'un éclaireur dans la conduite de ces transitions.**

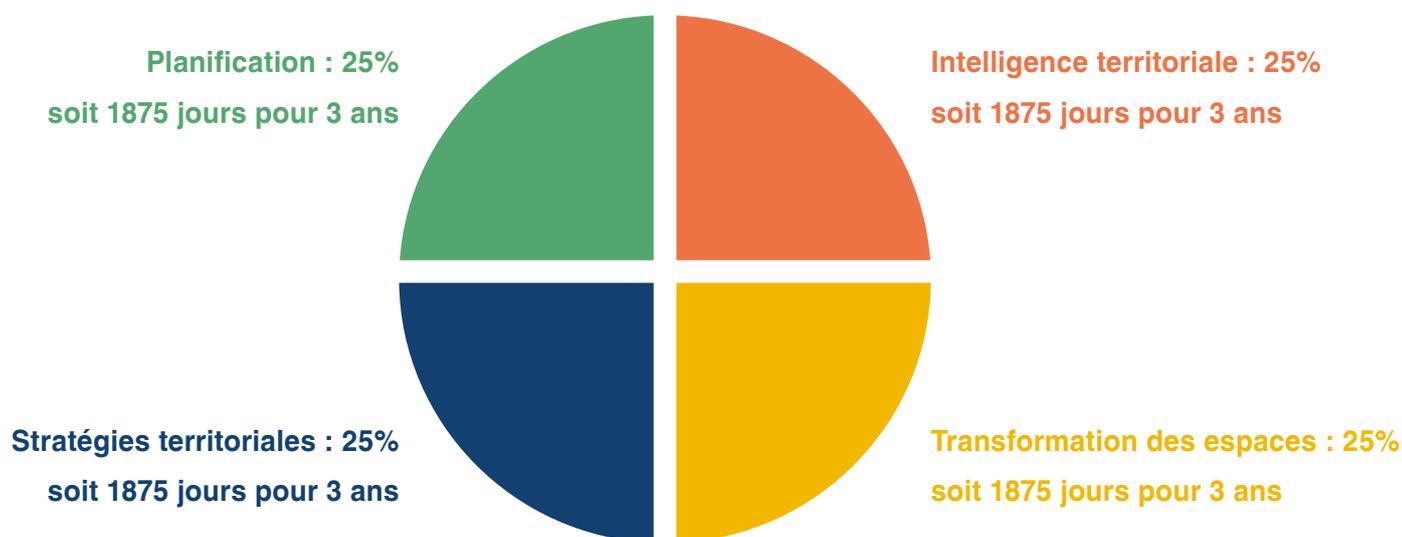
CONFORTER L'INNOVATION COMME « MARQUE DE FABRIQUE » DE L'AGENCE

L'innovation et l'anticipation font partie des «gènes» de l'agence. Pour innover, elle collabore avec les universités et des experts reconnus. Cette activité de recherche-développement reste néanmoins tournée vers l'action et l'opérationnalité. Ce sens de l'anticipation demande de défricher des sujets non traités et de développer les approches prospectives. Ces nouveaux modes de faire imposent à l'agence de développer des méthodes susceptibles de proposer à ses partenaires des outils et des dispositifs innovants permettant une mise en action des parties prenantes.

LES 4 AXES STRATÉGIQUES DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2020-2022

Les missions traditionnelles de l'agence, l'observation, le projet urbain, la planification et la fabrique des politiques publiques sont plus que jamais pertinentes. Elles doivent cependant s'inscrire dans de nouvelles perspectives et mieux se répartir dans la production. À équipe constante, soit 15,15 équivalents temps plein «productifs», la capacité de production de l'agence pour les années 2020, 2021, 2022 est de 7.500 jours. Il est proposé que ce volume soit divisé équitablement dans les 4 grandes fonctions de l'agence :

Répartition des 7.500 jours de production





INTELLIGENCE TERRITORIALE : OBSERVER ET COMPRENDRE POUR METTRE À L'AGENDA

Souvent l'observation apparaît comme une affaire de spécialistes s'échangeant des données plus ou moins complexes. Il faut tout au contraire faire de la connaissance des territoires et des systèmes d'acteurs le tremplin d'une intelligence territoriale élargie. Pour ce faire, il y a lieu de consacrer autant de temps à l'administration des données, qu'à leur analyse, leur partage et leur valorisation. **L'observation doit ainsi retrouver toute sa place dans le programme de travail de l'Agence d'urbanisme**, il en va de la pertinence de l'ensemble des autres missions.

La connaissance est essentielle au dialogue des partenaires de l'agence et à l'adaptation de leurs politiques publiques. Dans le même temps, de nouvelles données, de nouveaux modes de recueils et de nouveaux modes de représentation doivent être initiés pour faciliter les débats autour de cette connaissance.



© Adam Borkowski

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022

FICHE PROJET

- 1-1 Plan de gestion des données informatiques
 - 1-2 Mise en place de l'entrepôt de données SGBD
 - 1-3 Observation de l'économie métropolitaine
 - 1-4 Observatoire de l'immobilier d'entreprise
 - 1-5 Observatoire des loyers OLL37
 - 1-6 Observatoire de l'attractivité
 - 1-7 Veille et prospective
 - 1-8 Publications périodiques
 - 1-9 Observatoire des pratiques RH
 - 1-10 Liens entre les territoires
 - 1-11 Études des migrations résidentielles
 - 1-12 Exploration baignade
 - 1-13 Outils interactifs de diagnostics territoriaux
 - 1-14 Marché foncier
-

FICHES PROJET

1.1

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Vincent Bouyer
Géomatique
Informatique
02.47.71.70.81
bouyer@atu37.fr



TEMPS 2022

49 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

13 personnes.

PLAN DE GESTION DES DONNÉES INFORMATIQUES DE L'ATU (ATU-DATA)



OBJECTIFS

Mettre en place une stratégie de gestion des documents informatiques de l'Agence (Arborescence, Archivage, Accessibilité, Travail collaboratif, Sécurité).



LIVRABLES

- Un Document stratégique.
- Un Programme d'actions.
- Un ou plusieurs guides techniques.



DESCRIPTION

À l'heure de la multiplication des fichiers dans l'entreprise, du développement du travail collaboratif avec les partenaires, et de la mobilité des salariés, la gestion des fichiers est à repenser. Il est nécessaire de s'interroger sur notre organisation actuelle en serveur de fichiers, et de réfléchir à une stratégie évolutive (moderne, sûre, et efficace) dans la gestion de nos données informatiques en cohérence avec les préconisations du RGPD.

1.2

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Christophe Mariot
Géomatique
02.47.71.70.91
mariot@atu37.fr



TEMPS 2022

130 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

8 personnes.

MISE EN PLACE DE L'ENTREPÔT DE DONNÉES (BDATU)



OBJECTIFS

Constituer à partir des nombreuses bases de données ventilées dans une arborescence fichier, un entrepôt d'informations géographiques et alphanumériques dans un seul outil SGBD, Système de Gestion de Base de Données (PostgreSql).



LIVRABLES

- Entrepôt de données : totalité des données dispersées, intégrées.
- Outils ou requêtes de gestions et d'analyses récurrentes opérationnels (OLL, DVF, référentiel foncier, copropriétés etc.).
- Accès aux données des utilisateurs. (connexion Postgres-Excel).



DESCRIPTION

L'intégration des données dans l'entrepôt (PostgreSql) est effectuée via le logiciel FME par les référents thématiques dont ils ont la gestion. L'intégration nécessite plus qu'un simple transfert. Elle entraîne :

- Une harmonisation de champs obligatoires vitaux aux croisements ;
- Pour les données géographiques, une vérification de projection et des géométries ;
- La rédaction de métadonnées des bases de données et de leurs attributs.

1.3

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Émilie Bourdu
Économie
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr



TEMPS 2022

28 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

3 personnes.

OBSERVATION DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE



OBJECTIFS

- Produire une information économique accessible et synthétique, de premier niveau.
- Identifier les dynamiques à l'œuvre sur le territoire métropolitain et les comparer.
- Susciter l'envie de réaliser des explorations complémentaires et approfondies.
- Ouvrir des espaces de dialogue et de travail en commun avec les acteurs.



LIVRABLES

- Cinq publications Instantané par an (Démographie des entreprises et revenus (février) ; Marché foncier et immobilier d'entreprise (avril) ; Emploi et chômage (septembre) ; Dynamiques et spécialisations économiques (décembre) ; Attractivité (janvier)).
- Notes d'approfondissement (ex. Impact de la covid 19 sur l'économie parue en 2020).
- Production d'indicateurs à la demande de Tours Métropole Val de Loire.



DESCRIPTION

Il s'agit de diffuser de la connaissance sur l'économie de Tours Métropole Val de Loire. Instantané est une publication économique construite autour d'indicateurs et de chiffres clés répartis en 5 thèmes par an. Elle se concentre sur la métropole de Tours et quatre autres territoires de comparaison : Orléans Métropole, Angers Loire Métropole, Centre-Val de Loire, France.

1.4

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Émilie Bourdu
Économie
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr



TEMPS 2022

9,5 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

3 personnes.

OBSERVATOIRE DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



OBJECTIFS

- Connaître l'état du marché de l'immobilier d'entreprise dans l'agglomération tourangelle.
- Indications sur la dynamique économique.
- Stock disponible.



LIVRABLES

- Étude annuelle (février/mars de chaque année)
- Analyse des transactions sur le premier semestre de chaque année (juillet)
- Communiqués de presse (février et juillet/août)



DESCRIPTION

L'observatoire de l'immobilier d'entreprise recense les transactions réalisées sur les marchés des bureaux et des locaux d'activité et entrepôts.

1.5

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Marion Chery
Statistiques
02.47.71.70.90
chery@atu37.fr



TEMPS 2022

88 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

5 personnes.

OBSERVATION DES LOYERS DU PARC PRIVÉ DE LA MÉTROPOLE TOURANGELLE



OBJECTIFS

Connaissance partagée du marché locatif privé, en vue de :

- Informer (habitants, investisseurs, etc.) ;
- Calibrer les politiques publiques de soutien au parc locatif privé et à sa réhabilitation ;
- Appréhender le bilan promoteur à l'aune de la rentabilité attendue pour les investisseurs ;
- Se positionner à l'échelle nationale.



LIVRABLES

- Base de données annuelle.
- Publication annuelle des résultats.
- Diffusion de données détaillées aux membres du comité des financeurs (+/- comité consultatif ?) et fournisseurs de données (format à définir).



DESCRIPTION

Collecte de données relatives aux logements privés loués, en direct par leur propriétaire ou par l'intermédiaire d'un professionnel.

Réalisation d'analyses statistiques, spatiales et à dire d'experts.

Communication grand public et temps d'échanges.

Participation aux travaux du réseau national.

1.6

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Émilie Bourdu
Économie
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr



TEMPS 2022

8 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

2 personnes.

OBSERVATOIRE DE L'ATTRACTIVITÉ



OBJECTIFS

- Identifier la capacité du territoire à capter des ressources extérieures (nouveaux habitants, retraités, touristes, établissements productifs, travailleurs qualifiés, capitaux, etc.).
- Évaluer le niveau d'ancrage des personnes et des entreprises.
- Positionner la métropole de Tours par rapport à des agglomérations/métropoles comparables.



LIVRABLES

- « Baromètre annuel de l'attractivité » (décembre de chaque année).
- « Instantané » spécial attractivité (janvier).
- « Les Notes de l'attractivité » plus approfondies : ex. « Profil des nouveaux arrivants : caractéristiques, motivations et attentes » ou encore « Les moteurs de l'attractivité de TMVL »
- « Les Entretiens de l'attractivité » : rencontres/débats sur un sujet par an.



DESCRIPTION

Production d'indicateurs et d'analyses portant sur les ressorts de l'attractivité et de la résilience économique de la métropole tourangelle.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Émilie Bourdu
Économie
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr



TEMPS 2022

48,5 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

18 personnes.

1.7

ORGANISATION D'UN SYSTÈME DE VEILLE STRATÉGIQUE AU SEIN DE L'AGENCE



OBJECTIFS

- Ancrer et organiser au sein de l'Agence la pratique de la veille et de la prospective.
- Être à l'écoute des signaux faibles concernant les enjeux territoriaux, nos pratiques, nos méthodes, nos sujets de travail, nos territoires d'intervention, etc.
- Alimenter et enrichir nos travaux et nos analyses ainsi que ceux de nos partenaires.
- Susciter des débats prospectifs au sein de l'agence et « hors les murs ».



LIVRABLES

- Un recueil de nos pratiques actuelles de veille (individuelles et collectives) au moyen d'une enquête (face-à-face ou google forms).
- Une ou plusieurs séances collective(s) de travail (groupe de travail).
- Une note méthodologique sur la façon d'organiser notre système de veille individuellement, collectivement et pour nos partenaires avec des temps de restitution et d'échanges avec l'équipe.
- Une séance test de débat au sein de l'agence sur un sujet à préciser (artificialisation)
- Cycle de webinaires « Quoi de neuf docteur ? »
- Inscription dans différents réseaux d'acteurs : fédération nationale des agences d'urbanisme, groupes de travail thématiques locaux ou nationaux, etc.



DESCRIPTION

Il s'agit d'organiser et de systématiser l'activité de veille stratégique par et pour l'Agence, ainsi qu'à destination de ses partenaires.

1.8

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEFS DE PROJET

Émilie Bourdu
Économie
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr

Willy Bucheron
Infographiste
02.47.71.70.82
bucheron@atu37.fr



TEMPS 2022

82,5 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

12 personnes.

PUBLICATIONS PERIODIQUES ET REFONTE DU SITE INTERNET



OBJECTIFS

Partager connaissances, réflexions et productions de l'Agence, concernant l'ensemble des axes de son programme partenarial :

- Informer et sensibiliser ;
- Valoriser les travaux de l'ATU ;
- Participer à la mise à disposition de données (open data) et au débat public ;
- Alimenter le dispositif d'observation de l'ATU (ex. : enquête loyer) ;
- Répondre à certains besoins des partenaires, notamment techniques, et par ricochet décharger l'équipe ATU de demandes ponctuelles (données, cartes, etc.).



LIVRABLES

- Stratégie de communication (valeurs de l'ATU, cibles, orientations, outils, programme d'actions mis en calendrier, etc.) formalisé dans un document de synthèse à visée interne.
- «Plaquette» de présentation des informations disponibles à destination des partenaires.
- Livrables identifiés dans le programme d'actions défini (ex. : refonte du site Internet, base de données contacts partagée, calendrier de publications et d'événements, charte graphique mise à jour, etc.).



DESCRIPTION

Réflexion interne pour déterminer les données et les travaux, productions avec un intérêt à être diffusés, leur forme et leur canal de diffusion.

Réflexion externe avec notamment les techniciens des intercommunalités partenaires pour identifier les besoins (ressources en termes d'informations, de modes de faire, etc.).

Réflexion interne (+/- prestataire) sur les outils à mettre en place ou à faire évoluer.

Stabilisation du process, information interne et externe des orientations prises.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Émilie Bourdu
Économie
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr



TEMPS 2022

10 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

1 personnes.

1.9

OBSERVATOIRE DES PRATIQUES RH DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



OBJECTIFS

Connaissance partagée des pratiques RH en région Centre-Val de Loire en vue de :

- Recueillir, classer, archiver et partager les informations du domaine RH en région Centre-Val de Loire ;
- Nourrir la réflexion individuelle et collective permettant de dégager des solutions communes aux défis RH, contribuant à faire émerger des nouvelles formes de management et pratiques RH ;
- Créer un lieu ressources au service du développement des organisations et des entreprises en partageant et en assurant la promotion des connaissances et des innovations proposées.



LIVRABLES

- Participation ATU au groupe de travail « Observation des pratiques RH »
- Étude prospective des pratiques RH en Région Centre (sept-déc 2021) (par les étudiants du master 2 RH IAE)
- Événement de présentation de données / résultats issus de la recherche RH (déc-janv 2022)



DESCRIPTION

La Smart Base RH est une plateforme dédiée aux problématiques RH en Centre-Val de Loire qui s'appuie sur un cercle de partenaires réunissant les trois Armées, l'Université de Tours, Tours Métropole Val de Loire, la région Centre-Val de Loire et la CCI Touraine. Dans ce cadre, un observatoire des pratiques RH doit être mis en œuvre. L'ATU apporte son expertise en matière d'observation dans le groupe de travail qui vise à lui donner corps.

1.10

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Jérôme Baratier
Directeur
02.47.71.70.72
baratier@atu37.fr



TEMPS 2022

43 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

9 personnes.

LIENS ENTRE LES TERRITOIRES



OBJECTIFS

- Comprendre les liens tissés entre les territoires par les agents socio-économiques et leurs pratiques.
- Alimenter la démarche interterritoriale des contrats de réciprocité, dans la mise en œuvre de la première génération de contrats et la préparation de la suivante.
- Contribuer aux réflexions menées dans le cadre des projets de territoire tels que les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) et les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi).



DESCRIPTION

Étude des interdépendances entre les territoires d'Indre-et-Loire et ceux avec lesquels ils sont en relation (à l'intérieur ou à l'extérieur du département).

Les analyses statistiques et cartographiques ainsi que les enquêtes et entretiens semi-directifs comptent parmi les outils qui pourraient être mobilisés.

1.11

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Marion Chery
Statistiques
02.47.71.70.90
chery@atu37.fr



TEMPS 2022

63,5 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

5 personnes.



OBJECTIFS

Connaissance au service notamment des politiques publiques de type PLH, SCoT, stratégie d'attractivité, équipement du territoire, nécessitant de :

- Caractériser les phénomènes d'attractivité et de répulsion démographiques et en analyser les ressorts (motifs) ;
- Étudier les effets des migrations résidentielles sur le peuplement et le marché immobilier ;
- Approcher le(s) lien(s) entre mobilité résidentielle et mobilité professionnelle.



LIVRABLES

- Publication ATU de type Questions d'habitat ou Vue d'agglomération * 2 : caractéristiques des mouvements résidentiels et impacts de ses mouvements résidentiels (sur peuplement, offre territoriale, marché immobilier, lien au marché de l'emploi, etc.).
- Publication partenariale ATU - Insee (données Fideli).
- Un séminaire de travail/échange « Les réalités de l'exode urbain en Indre-et-Loire » en lien avec le Popsu.



DESCRIPTION

Analyse de la situation tourangelle, mise en perspective de celle d'autres territoires (sur quelques grands indicateurs).

Au sein de l'agglomération tourangelle : profils de trajectoire résidentielle en fonction des caractéristiques des habitants, du parc de logements et de l'offre territoriale.

Résultats communiqués sous forme de trois publications.

1.12

RESSOURCES MOBILISÉES

EXPLORATION BAINNADE



CHEF DE PROJET

Bénédicte Métais
Environnement
02.47.71.70.83
metais@atu37.fr



OBJECTIFS

Réaliser une enquête relative aux rétablissements de la baignade dans le fleuve Loire.



TEMPS 2022

26 jours



LIVRABLES

- Evènements ponctuels
- Rapport synthétique



ÉQUIPE MOBILISÉE

5 personnes.



DESCRIPTION

L'agence est invitée par le parlement de Loire à réaliser une « enquête » sur les conditions du rétablissement de la baignade en Loire, les conséquences sur le vivant dans son ensemble, ainsi que le non-vivant. Cette enquête pouvant aboutir à des propositions.

1.13

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Marion Chery
Statistiques
02.47.71.70.90
chery@atu37.fr



TEMPS 2022

46 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

11 personnes.

OUTIL INTERACTIF DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX



OBJECTIFS

- Produire des portraits de territoires, identifiant les dynamiques à l'œuvre sur nos territoires
- Explorer des thématiques de façon dynamique
- Valoriser les portraits de territoires produits dans le cadre de nos différents travaux
- Participer à la mise à disposition de données (open data)
- Alimenter le dispositif d'observation de l'ATU
- Répondre à certains besoins internes à l'ATU et des partenaires, notamment techniques, afin de décharger l'équipe ATU de demandes ponctuelles (données, cartes, etc.).
- Refonte des fiches communales centrées Insee



LIVRABLES

Outil interactif (datavisualisation)



DESCRIPTION

Outil de diagnostics territoriaux dynamique regroupant des indicateurs permettant d'explorer des thématiques et des territoires.

1.14

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Recrutement en cours



TEMPS 2022

61 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

12 personnes.

OBSERVATOIRE DES MARCHÉS FONCIERS



OBJECTIFS

Connaissance partagée des marchés fonciers au service d'une politique de portage foncier. Cela nécessite d'étudier :

- la dynamique des marchés (volume de transactions) ;
- les acteurs intervenant sur les différents marchés (qui, où, pour quoi) ;
- les prix pratiqués, en fonction des caractéristiques des biens, du type d'acquéreurs et de la destination future.



LIVRABLES

- Un tableau de bord annuel incluant de la cartographie.
- Une description du système d'acteurs et de la chaîne de valeurs des différents marchés (cartes mentales).
- Des analyses ponctuelles sur certaines cibles / segments de marché (territoire et/ou produit et/ou usage).
- Des temps d'échanges avec les opérateurs concernés (ex. : réseau des acteurs de l'habitat dans le cadre du PLH3).



DESCRIPTION

Collecte de données : analyse statistique, spatiale et à dire d'experts (entretiens et/ou temps de travail collectifs). Travail étroit avec les services de Tours Métropole Val de Loire et initiation de nouveaux partenariats. Participation aux travaux des réseaux nationaux liés à la thématique du foncier (ex. : GnDVF, EPF, Lifti).

DES STRATÉGIES QUI RENFORCENT LES SYSTÈMES MÉTROPOLITAINS

Les politiques publiques thématiques ou les projets de territoire sont **autant d'occasion d'agir sur le système métropolitain dans toutes ses dimensions.** Dans le cadre de ces processus, l'Agence d'urbanisme se doit de garantir la prise en compte des différentes échelles territoriales et des enjeux émergents ainsi que l'implication de toutes les parties prenantes.

De ce fait, elle développe les approches permettant de comprendre les systèmes territoriaux, les systèmes d'acteurs et, enfin, les modalités de gouvernance. La conduite de tels processus appelle des compétences spécifiques afin de constituer et faire vivre une communauté d'acteurs dans des stratégies territoriales résolument durables.



PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022

FICHE PROJET

- 2-1 Stratégie de développement économique métropolitaine
 - 2-2 Stratégie de développement économique de Touraine-Est Vallées
 - 2-3 AMO Scot Agglo
 - 2-4 Programmes locaux de l'habitat
 - 2-5 Epfl du Val de Loire
 - 2-6 Programme d'actions de prévention des inondations
 - 2-7 Politique de la ville et du projet de renouvellement urbain de Tours Métropole Val de Loire
 - 2-8 Schéma cyclable métropolitain
 - 2-9 Contrats de réciprocité
 - 2-10 Service express métropolitain
 - 2-11 Corridors mobilités et interconnexion des réseaux
 - 2-12 Autoroute A10 Bas-carbone
 - 2-13 Aménager des sols vivants
-

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Émilie Bourdu
Économie
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr



TEMPS 2022

59 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

11 personnes.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAINE



OBJECTIFS

- Guider l'action économique sur le territoire métropolitain.
- Prioriser les interventions de la métropole (par ex. soutien aux filières stratégiques).
- Articuler l'action économique de la métropole avec les autres schémas d'orientations stratégiques (ex. ESAFRI, PLH, Insertion sociale, etc.) ou d'autres institutions de type régionale.
- Renforcer et penser les liens avec les différents acteurs économiques et les autres territoires.



LIVRABLES

- Note de cadrage méthodologique.
- Diagnostic économique et enjeux.
- Temps de travail (animés par l'ATU ou en collaboration).
- AMO sur le choix des orientations stratégiques.
- AMO sur le programme d'actions.



DESCRIPTION

Il s'agit pour Tours Métropole Val de Loire de préciser les enjeux et priorités en matière d'intervention économique et d'affirmer ainsi son rôle de chef de file local en matière de développement économique.

RESSOURCES MOBILISÉES

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE TOURAINNE-EST VALLÉES



CHEF DE PROJET

Émilie Bourdu
Économie
02.47.71.70.95
bourdu@atu37.fr



OBJECTIFS

- Poser un diagnostic de l'économie de Touraine-Est Vallées : positionnement, atouts, forces, faiblesses, opportunités.
- Définir les grandes orientations de la stratégie de développement économique.
- Prioriser les pistes d'actions.
- Nourrir les réflexions sur la rédaction du futur PLUi.



TEMPS 2022

6 jours



LIVRABLES

- Analyse des potentialités de développement (sous format visuel PowerPoint).
- Formalisation de la stratégie économique et déclinaison en matière d'impact foncier et immobilier pour le projet du PLUi.



ÉQUIPE MOBILISÉE

3 personnes.



DESCRIPTION

Élaboration d'une stratégie de développement économique dans un contexte de projet de territoire et de PLUi. Réalisation : bureau d'études G.A.C / ATU : AMO

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Jérôme Baratier
Directeur
02.47.71.70.72
baratier@atu37.fr



TEMPS 2022

140 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

12 personnes.

AMO ET MO PARTIELLE POUR LE SYNDICAT MIXTE DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE (SCoT)



OBJECTIFS

Aider les décideurs locaux à l'échelle des trois intercommunalités formant le territoire du SCoT de l'Agglomération Tourangelle à :

- Fédérer un collectif ;
- Identifier les défis à relever ensemble ;
- Construire une feuille de route commune ;
- Articuler les ambitions, projets et sensibilités portés par chacune.



DESCRIPTION

- Finalisation du bilan à 6 ans.
- Assemblage du diagnostic ciblé.
- Préparation et co-animation d'une conférence des enjeux
- Préparation et des séminaires thématiques et transversaux relatifs aux futures orientations du Programme d'Aménagement Stratégique.
- Conseils et ajustements méthodologiques.

2.4

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Recrutement en cours



TEMPS 2022

40 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

7 personnes.

ACCOMPAGNEMENT DES PROGRAMMES LOCAUX DE L'HABITAT



OBJECTIFS

Aider les partenaires institutionnels à mettre en œuvre le programme d'actions identifié en matière d'habitat :

- Fourniture de données ;
- Analyse statistique et cartographique des dynamiques résidentielles ;
- Étude ponctuelle ;
- Médiation et mise en relation.



DESCRIPTION

- Contribution au suivi des actions des PLH, notamment aux bilans annuels de Tours Métropole Val de Loire et au bilan à mi-parcours de Touraine-Est Vallées.

- Réponse aux sollicitations ponctuelles des intercommunalités et des services de l'État. Exemple pour Touraine-Est Vallées : ATU attendue comme AMO pour l'étude logement des jeunes, l'étude pré-opérationnelle OPAH-PIG, les appels à projets relatif à l'habitat des seniors. Exemple pour Tours Métropole Val de Loire : ATU attendue sur la méthode d'élaboration du PLH4

- Réalisation de travaux récurrents comme l'analyse des opérations de logements pouvant bénéficier d'une aide majorée par la Métropole.

- Poursuite des projets entamés en 2021, comme la mise en place d'une Commission Intercommunale d'Attribution sur le territoire de Touraine-Est Vallées.

2.5

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Jean-Charles Désiré
Cohésion sociale
Planification
02.47.71.70.85
desire@atu37.fr



TEMPS 2022

31 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

6 personnes.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL (EPFL) DU VAL DE LOIRE



OBJECTIFS

- Aider les partenaires institutionnels à élaborer une stratégie foncière et à la décliner de manière opérationnelle.
- Faciliter les activités d'un nouvel outil sur le territoire métropolitain en mettant à disposition les connaissances et compétences associées à ses missions et disponibles à l'ATU.



DESCRIPTION

- Fourniture de données, en lien avec le programme d'actions foncières.
- Accompagnement opérationnel : 2 à 3 analyses urbaines et d'opportunités.
- Animation stratégique, en lien avec le programme pluriannuel d'investissement.

Cf. convention de partenariat pour plus de précisions.

2.6

RESSOURCES MOBILISÉES

PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS



CHEF DE PROJET

Bénédicte Métais
Environnement
02.47.71.70.83
metais@atu37.fr



OBJECTIFS

Mettre en œuvre les actions de l'axe 4 du PAPI



TEMPS 2022

46 jours



LIVRABLES

Assurer la prise en compte du risque d'inondation dans les documents de planification et les projets urbains.



ÉQUIPE MOBILISÉE

4 personnes.



DESCRIPTION

Assurer la mise en œuvre des actions prévues pour 2022 dans le PAPI pour l'axe 4 : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Jean-Charles Désiré
Cohésion sociale
Planification
02.47.71.70.85
desire@atu37.fr



TEMPS 2022

80 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

11 personnes.

2.7

SUIVI ET ÉVALUATION DES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE



OBJECTIFS

Évaluer l'impact des actions engagées au titre du contrat de ville et du programme de renouvellement sur les quartiers prioritaires et leurs habitants.

Accompagner Tours Métropole et ses partenaires dans la redéfinition des enjeux et des objectifs de la politique de la ville à l'occasion de la révision du contrat de ville (2e semestre 2022) et des point d'étape du NPNRU (2023 / 2024 ?)



LIVRABLES

Grille d'indicateurs, données en ligne, rapports de synthèse et séminaires.



DESCRIPTION

La mission de l'ATU renvoie à deux dispositifs d'observation et de suivi. Le premier consiste en un observatoire multithématiques à l'échelle des quartiers prioritaires et de leur environnement. Une précédente version de cet outil a été diffusée sur le site de l'ATU en 2019. Une nouvelle édition sera diffusée en 2022 en lien avec l'évaluation finale du contrat de ville de l'agglomération tourangelle (2014-2021).

Le second dispositif fait partie de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'Agence d'urbanisme auprès de Tours Métropole Val de Loire inscrite dans la convention pluriannuelle de renouvellement urbain. Le travail consiste à alimenter une grille d'indicateurs sur les impacts du NPNRU sur la transformation des quartiers et les conditions de vie des habitants.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Olivier Schampion
Mobilités
02.47.71.70.88
schampion@atu37.fr



TEMPS 2022

11 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

3 personnes.

SCHEMA CYCLABLE MÉTROPOLITAIN



OBJECTIFS

Assister Tours Métropole Val de Loire dans la mise en œuvre d'itinéraires cyclables de haut niveau de service, devant répondre aux objectifs suivants :

- Relier efficacement en vélo les centres des communes de la métropole au centre de Tours
 - Traverser intégralement le territoire métropolitain en vélo
 - Proposer quelques liaisons transversales qui contournent le centre de Tours
 - Sécuriser la pratique cyclable sur l'ensemble de ce réseau
 - Donner une alternative efficace à la voiture en termes de temps de parcours
 - Offrir un réseau performant pour les déplacements quotidiens, ceux plus occasionnels et pour les cyclotouristes
 - Construire un réseau qui encourage les échanges intercommunaux en vélo
 - Raccorder le territoire métropolitain aux EPCI voisins
- Intégrer le réseau structurant au réseau cyclable plus local, dit de maillage



LIVRABLES

Pas de livrable défini à ce stade. Il s'agit d'une mission de conseils à partir des études de maîtrise d'œuvre engagées pour chacun des 13 itinéraires. Des productions cartographiques, de données et quelques notes seront produites.



DESCRIPTION

En 2021, le réseau s'est consolidé autour de 13 itinéraires, représentant environ 230 kms. Il sera validé début 2022 par les élus métropolitains. Pour autant, 3 itinéraires font déjà l'objet d'études approfondies de maîtrise d'œuvre. Les aménagements débiteront cette année. Les 10 autres itinéraires seront mis en place les années suivantes, à un rythme qui reste à définir par les élus métropolitains. En parallèle, l'ATU a contribué à l'organisation de sessions de formations à destination des techniciens des communes et de Tours Métropole Val de Loire, sur les aménagements exemplaires à mettre en œuvre.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Jérôme Baratier
Directeur
02.47.71.70.72
baratier@atu37.fr



TEMPS 2022

131,5 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

8 personnes.

CONTRAT DE RÉCIPROCITÉ



OBJECTIFS

Renforcement du dialogue interterritorial, au service de :

- l'efficacité et la coordination des politiques publiques menées par les différentes intercommunalités d'Indre-et-Loire ;
- l'atteinte des ambitions politiques collectives (ex. : rayonnement du territoire, projet alimentaire, etc.) ;
- la satisfaction des besoins de la population et des acteurs économiques ;
- la mise en réseau et la synergie des acteurs ;
- la mise à l'agenda des questionnements relatifs aux transitions en cours et les réponses possibles à y apporter (perspective contrats 2022-2024).



LIVRABLES

- Temps de travail thématiques et collectifs ; leurs productions.
- Tableau de bord annuel.
- Bilan annuel des actions.
- Contrats de réciprocité 2023-2025.
- Kit de communication sur les contrats 2023-2025.



DESCRIPTION

Élaboration de la prochaine génération de contrats (2023-2025).

ATU = animateur et coordinateur de l'ensemble de la démarche, en lien avec les services des intercommunalités chef de file selon les thématiques.

2.10

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Olivier Schampion
Mobilités
02.47.71.70.88
schampion@atu37.fr



TEMPS 2022

40 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

4 personnes.



LIVRABLES

- Un schéma directeur produit par SNCF Réseau.

En 2020, SNCF-R a produit un rapport pour le compte de l'État, plaçant la métropole de Tours dans la seconde catégorie des étoiles ferroviaires ayant un potentiel pour la mise en place d'un SEM. Il n'y a pas de livrable final défini à ce jour. L'ATU produira des notes, des présentations, des analyses en fonction de l'avancé des études menées par SNCF-R.

- Un système global de mobilités

Une première esquisse d'un schéma stratégique est produite par l'ATU pour fin 2021. Il superpose les 4 réseaux précités et fait émerger les premiers nœuds d'intermodalité.

SERVICE EXPRESS MÉTROPOLITAIN (SEM) INTÉGRÉ DANS UN SYSTÈME GLOBAL DE MOBILITÉS



OBJECTIFS

Assister Tours Métropole Val de Loire dans le suivi de l'étude menée par SNCF-R :

- Identifier le périmètre pertinent pour la mise en place de services ferroviaires métropolitains
- Mettre en adéquation l'offre de mobilités par rapport aux besoins de déplacements
- Localiser les points d'intermodalité essentiels entre le réseau ferroviaire et le territoire

Développer une réflexion sur un système global de mobilités qui intègre :

- Le réseau ferroviaire
- Le réseau autoroutier (dans sa version « bas carbone »)
- Le réseau cyclable (itinéraires métropolitains et stationnement)
- Le réseau TCSP (lignes tramway et BHNS)

L'ensemble de ces réflexions doit conduire à :

- L'identification des principaux corridors de mobilités
- La localisation et la hiérarchisation des nœuds d'intermodalité



DESCRIPTION

L'étude d'opportunités fait suite à une demande de l'État de mettre en place des services ferroviaires « locaux » adaptés aux besoins des territoires. Cette étude s'élabore en concertation avec les acteurs locaux.

L'ATU suit la démarche en veillant à la cohérence avec les autres réflexions en cours (documents d'urbanisme, contrat de réciprocité, études urbaines...).

Pour aller plus loin, l'ATU poursuit la réflexion autour d'un système global de mobilités, dans lequel s'intègre le réseau ferroviaire. Cette étude s'appuiera sur l'enquête déplacements EMC² 2019 afin de faire ressortir, et de quantifier, les principaux corridors de mobilités et les points d'interconnexions entre réseaux à organiser.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Olivier Schampion
Mobilités
02.47.71.70.88
schampion@atu37.fr



TEMPS 2022

45 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

4 personnes.

2.11

CORRIDORS MOBILITÉS ET INTERCONNEXION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT : PROJET « CONVERGENCE »



OBJECTIFS

- Mettre en relation les 4 grands réseaux de transport qui desservent le territoire métropolitain et les communautés de communes riveraines (autoroutier & routier primaire ; ferrée ; TCSP ; cyclable métropolitain).
- Identifier les « points de contact » entre ces réseaux, susceptibles d'évoluer en pôles d'échanges multimodaux.
- Évaluer les flux de mobilités entre les EPCI et Tours Métropole Val de Loire.
- Définir une typologie de ces pôles d'échanges multimodaux sur la base d'une estimation de leurs potentiels respectifs.
- Proposer une organisation de pilotage politique et technique.



LIVRABLES

- Mise en relation des 4 grands réseaux de transport
Cette étape sera illustrée par des représentations cartographiques, basée sur des scénarios d'évolution des réseaux (notamment du réseau ferroviaire)
- Étude sur l'estimation du potentiel des pôles d'échanges multimodaux. Cette étape consistera en la rédaction d'un rapport qui présentera pour chaque EPCI du département, une analyse des relations tous modes avec Tours Métropole. Dans ce cadre, le territoire métropolitain fera l'objet d'un zonage plus fin.
- Organisation du pilotage politique et technique. Cette étape fera l'objet d'une note.



DESCRIPTION

La superposition des 4 grands réseaux de transports permettra dans un premier temps d'identifier les principaux points de contacts. Il sera nécessaire d'approfondir la réflexion par une étude des flux entre les EPCI et des secteurs internes à Tours Métropole Val de Loire. L'ensemble du processus conduira à identifier les pôles d'échanges en fonction de l'importance qu'ils pourront avoir dans le système global des mobilités. À terme, l'étude identifiera les corridors de mobilités selon la complémentarité des réseaux et classera les pôles d'échanges multimodaux selon une typologie qui reste à définir. Enfin, une proposition sera faite sur les moyens organisationnels à mettre en place pour assurer un pilotage et une coopération politique et technique.

2.12

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Olivier Champion
Mobilités
02.47.71.70.88
schampion@atu37.fr



TEMPS 2022

37 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

8 personnes.

AMÉLIORATION DE L'INSERTION URBAINE DE L'AUTOROUTE A10 DANS LA TRAVERSÉE DE LA MÉTROPOLE DE TOURS



OBJECTIFS

Assister Tours Métropole Val de Loire dans la poursuite des réflexions sur des secteurs stratégiques entre l'A10 et le territoire urbain, devant répondre aux objectifs suivants :

- Réduire les nuisances engendrées par les trafics actuels
- Limiter les effets de coupure de l'infrastructure dans le tissu urbain existant
- Diversifier les usages de l'autoroute, afin de réduire la part de l'autosolisme
- Connecter l'A10 aux systèmes de mobilités locales
- Utiliser l'autoroute pour servir le territoire (production d'énergie, corridor vert...)
- Inscrire l'axe autoroutier dans une dynamique de projets métropolitains (aéroport, gare, échangeur, etc.)
- Accompagner l'évolution de l'axe par des transformations des pôles d'échanges et le changement de l'interface avec le tissu environnant (Bois Lopin, échangeur Tours Centre, secteur de l'aéroport, Rochepinard, etc.)



LIVRABLES

Rapports (diagnostic urbain et fonctionnel, scénarii...) plans (scénarii, OAP, etc.), notes diverses, supports de présentation, etc.

Des livrables spécifiques selon les secteurs d'études



DESCRIPTION

Phase A : après une intervention dans le secteur du Point «O», les réflexions se sont concentrées sur l'échangeur Tours Centre et l'évolution du secteur de Rochepinard. 3 scénarios furent esquissés. Le scénario souhaité par les élus envisage la création d'un pôle multimodal complet à Rochepinard, et le maintien de l'échangeur Tours Centre

Phase B : le secteur Bois-Lopin à Chambray-lès-Tours et l'échangeur Tours centre sont des projets connexes liés à l'autoroute qu'il faut accompagner ou réaliser.

Phase C : stratégie globale de l'évolution des abords de l'axe, étude du foncier mutable aux abords de l'autoroute et du traitement paysager des franges.

2.13

RESSOURCES MOBILISÉES

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT AMÉNAGER DES SOLS VIVANTS



CHEF DE PROJET

Fanny Maire
Planification
Projet urbain
02.47.71.70.89
maire@atu37.fr



TEMPS 2022

85 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

10 personnes.



OBJECTIFS

- Construire une méthodologie de coopération interterritoriale (inter EPCI) sur le sujet de l'artificialisation et plus généralement de repositionner le rôle et les fonctions du sol au sein du processus d'aménagement urbain.
- Nourrir les démarches en cours (PLUi Tours Métropole Val de Loire, PLUm, SCoT).



LIVRABLES

Référentiel des sols vivants pour mieux aménager en Touraine, complété d'une synthèse des leviers stratégiques, opérationnels et réglementaires et des propositions concrètes susceptibles de prendre une portée nationale, par le canal juridique ou non.



DESCRIPTION

La mission d'AMO constitue à :

Phase 1 : accompagner la DDT dans la définition du CCTP, de la sélection du bureau d'étude.

Phase 2 : accompagner sur le fond comme sur la forme le bureau d'études retenu pour élaborer le schéma (mobilisation des acteurs, diagnostic, transmission de données, interface avec les documents d'urbanisme en vigueur ou les modifications/évolutions à venir, notes de cadrages d'enjeux, etc.).

La particularité de cette démarche est l'accent mis sur la gouvernance et le principe de fabriquer le référentiel « in itinere » sur le mode de mini COP (conférence des parties prenantes).

Maitre d'ouvrage : DDT37.

Réalisation : bureau d'études Acadie / ATU : AMO.



TRANSFORMATION DES LIEUX : ÉLARGIR LE SPECTRE DES ESPACES ET DES MÉTHODES

Il y a, au cœur des missions de l'Agence d'urbanisme, **l'ambition de prendre soin des lieux, de transformer les espaces** et de développer une culture « projet » partagée. Cette ambition doit être maintenue et doit même s'approfondir dans deux directions. Tout d'abord se saisir de nouvelles géographies de projets afin de limiter « l'effet périmètre » propre à toutes opérations d'aménagement. Ce changement d'échelle doit se traduire par des travaux sur de véritables « plaques métropolitaines » ou sur des espaces archétypaux.

La seconde direction de l'approfondissement réside dans la conduite de processus impliquant le plus grand nombre d'acteurs à l'instar de ce qui a été développé dans le cadre d'Envies de Loire, de Devenir Tours ou de l'Atu'Lab. Il s'agit ici dans les deux cas de promouvoir de nouvelles géographies de projets tournées vers l'action collective.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022

FICHE PROJET

- 3-1 Valorisation touristique de Rochecorbon
 - 3-3 AMO du projet de renouvellement urbain de Tours Métropole Val de Loire
 - 3-4 Aéroparc
 - 3-5 Quartier gare St-Pierre-des-Corps
 - 3-6 Référentiel des espaces publics sur la ville de Tours
-

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEFS DE PROJET

Bénédicte Métais
Environnement
02.47.71.70.83
metais@atu37.fr

Céline Tanguay
Projet urbain
02.47.71.70.77
tanguay@atu37.fr



TEMPS 2022

9 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

5 personnes.

3.1

VALORISATION TOURISTIQUE DE ROCHECORBON



OBJECTIFS

Accompagner Tours Métropole Val de Loire dans son projet de valorisation des bords de Loire et projet de reconstruction de l'office du tourisme.

L'ATU sera l'animateur de la démarche participative.

Un bureau d'études sera choisi en octobre 2021 pour proposer des scénarii d'aménagement.



LIVRABLES

Compte rendu et mise en forme des propositions issues des 4 ateliers



DESCRIPTION

La méthode : démarche participative avec 4 ateliers.

- Temps 1 : balade du bourg jusqu'au site en bord de Loire.

- Temps 2 : atelier croiser ressentis/envies des usagers avec enjeux communaux, métropolitains, ligériens, globaux... Ébauche d'éléments de programmation et spatialisation.

- Temps 3 : atelier de présentation des 3 scénarios (2h).

Animation par le bureau d'études « tourisme », en présence de l'ATU.

- Temps 4 : restitution en réunion publique du scénario retenu.

- Animation par le bureau d'études « Tourisme ».

3.3

RESSOURCES MOBILISÉES

AMO DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE



CHEF DE PROJET

Jean-Charles Désiré
Cohésion sociale
Planification
02.47.71.70.85
desire@atu37.fr



TEMPS 2022

29 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

12 personnes.



OBJECTIFS

Appui technique à la définition et au suivi du programme de renouvellement urbain de Tours Métropole.

Accompagner Tours Métropole et ses partenaires dans l'actualisation des projets de renouvellement urbain des quatre quartiers concernés. Mise à jour de la convention pluri-annuelle et de ses annexes (volet urbain et cartographie). Contribution à la concertation avec les partenaires et les habitants.



LIVRABLES

Grille d'indicateurs, données en ligne, rapports de synthèse, cartographies et séminaires.



DESCRIPTION

Une partie de la mission dédiée à la définition et au traitement statistique d'indicateurs de suivi et de résultats du NPNRU (30 jours) est intégrée à la mission d'observation des territoires de la politique de la ville (80 jours au total).

La seconde partie de la mission consiste en un appui technique auprès des services de la métropole pour approfondir les orientations et les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la convention pluri-annuelle et de ses avenants. Ce volet comporte un travail de mise à jour des annexes cartographiques de la convention et des supports graphiques utilisés lors des temps de concertation avec la population.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEFS DE PROJET

Olivier Schampion
Mobilités
02.47.71.70.88
schampion@atu37.fr

Fanny Chenu
Projet urbain
Planification
02.47.71.70.76
chenu@atu37.fr



TEMPS 2022

16 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

5 personnes.

3.4

RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'AÉROPORT DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE



OBJECTIFS

- Assister Tours Métropole Val de Loire dans l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement de l'aéroport et de ses abords pour :
- Accompagner sur le fond comme sur la forme le bureau d'études retenu pour élaborer le schéma (transmission de données, interface avec les documents d'urbanisme en vigueur ou les modifications/évolutions à venir, notes de cadrages d'enjeux, etc.).



LIVRABLES

- Cahier des charges, rapport d'analyse des candidatures,
 - Notes et plans de cadrage des enjeux du site,
- Puis, en fonction des livrables des équipes participantes au dialogue compétitif :
- Notes, comptes-rendus de réunion, plans, etc.



DESCRIPTION

L'élaboration du schéma directeur s'organise au travers d'un dialogue compétitif entre 3 équipes, piloté par Tours Métropole Val de Loire. La stratégie sera approfondie par l'équipe retenue à l'issue du dialogue. L'ATU assiste Tours Métropole Val de Loire dans cette procédure. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la rétrocession de terrains militaires à la Métropole.

Les objectifs du schéma que l'Agence contribuera à animer sont :

- Développer l'urbanisation mixte du quartier (sans habitat) ;
- Organiser une accessibilité multimodale du site ;
- Améliorer qualitativement une entrée majeure de la Métropole ;
- Mettre en valeur les qualités paysagères du site ;
- Envisager des possibilités de production énergétique du secteur.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Fanny Maire
Planification-Projet urbain
02.47.71.70.89
maire@atu37.fr

Olivier Schampion
Mobilités
02.47.71.70.88
schampion@atu37.fr



TEMPS 2022

63 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

6 personnes.

3.5

ÉTUDE URBAINE SUR UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI AUTOUR DE LA GARE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS



OBJECTIFS

- Assister Tours Métropole Val de Loire dans le suivi de l'élaboration d'un schéma directeur d'évolution stratégique du quartier de la gare métropolitaine.
- Accompagner sur le fond comme sur la forme le bureau d'études retenu pour élaborer le schéma (transmission de données, interface avec les documents d'urbanisme en vigueur ou les modifications/évolutions à venir, notes de cadrages d'enjeux, etc.).



LIVRABLES

- Cahier des charges, rapport d'analyse des candidatures
 - Note de cadrage sur les enjeux du site
- Puis, en fonction des livrables des équipes participantes au dialogue compétitif :
- Rapport d'analyse de l'offre du candidat
 - Cartographies de mise à jour des projets sur le secteur



DESCRIPTION

L'élaboration du schéma directeur fait suite à une multitude d'études sectorielles et sans liens entre elles, réalisées ces dernières années. Elle s'articule avec une étude menée par la SNCF pour répondre à la mise aux normes d'accessibilité de la gare.

Outre l'assistance pour la coordination globale de la démarche, l'agence produira une étude spécifique sur la ZI des Grands Mortiers

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEFS DE PROJET

Olivier Schampion
Mobilités
02.47.71.70.88
schampion@atu37.fr

Fanny Chenu
Projet urbain
Planification
02.47.71.70.76
chenu@atu37.fr



TEMPS 2022

38 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

8 personnes.

3.6

RÉFÉRENTIEL DES ESPACES PUBLICS SUR LA VILLE DE TOURS



OBJECTIFS

- Partager un document cadre pour les réaménagements mineurs et majeurs des espaces publics sur la ville de Tours
- Prioriser les aménagements
- Proposer une méthode qui s'appuie sur des interventions légères, de type « urbanisme tactique »
- Illustrer par des fiches les propositions localisées
- Dégager une typologie des espaces à traiter



LIVRABLES

- Un référentiel
- Un outil interactif pour la gestion des espaces publics par les élus et les services (création Ville ou TMVL)



DESCRIPTION

Il est proposé d'organiser la démarche sous la forme d'ateliers, de la manière suivante :

- Atelier 1 :
 - Définition des objectifs du référentiel et des types d'espaces publics
 - Présentation de quelques données de cadrage
 - Proposition puis validation d'une typologie d'usages
 - Proposition puis validation d'une typologie urbaine
 - Définition et validation de critères à objectiver
- Atelier 2 (et suivants si nécessaire) :
 - Approfondissement d'une ou de typologie(s) d'usages retenue(s) suite à l'atelier 1
 - Analyse/Application de cette ou de ces typologie(s) d'usages selon la typologie urbaine
 - Il est possible que plusieurs ateliers soient nécessaires pour cette étape
- Atelier final :
 - Restitution de fiches par typologie d'usages, appliquées aux typologies urbaines.



LA PLANIFICATION AU SERVICE DE LA CAPACITÉ D'AGIR DES ACTEURS LOCAUX

La planification est parfois considérée comme un processus long et couteux en ressources, quand elle n'est pas considérée comme émettrice de règles « hors sol ». L'expérience de l'Agence d'urbanisme en la matière doit lui permettre **d'élaborer des documents d'urbanisme davantage tournés vers la mise en capacité des acteurs** que vers la production de normes descendantes.

Cette nouvelle planification, au service des projets et conforme aux défis climatiques, devra se décliner aux différentes échelles.



© Bia Sousa

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2022

FICHE PROJET

- 4-1 PLUi Touraine-Est Vallées
 - 4-2 PLUm Tours Métropole Val de Loire
 - 4-3 Petites procédures
-

4.1

RESSOURCES MOBILISÉES

PLUi TOURAINE-EST VALLÉES



CHEF DE PROJET

Fanny Maire
Planification
Projet urbain
02.47.71.70.89
maire@atu37.fr



TEMPS 2022

215 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

11 personnes.



OBJECTIFS

- Définir un projet de territoire pour Touraine-Est Vallées, le maître d'ouvrage. Ce projet devra répondre aux nombreux enjeux indiqués dans le code de l'urbanisme et notamment les enjeux environnementaux.
- Travailler de manière davantage transversale tant en interne qu'avec les partenaires extérieurs (institutionnels, associatifs) et les citoyens.



LIVRABLES

Dossier PLUi.



DESCRIPTION

Maître d'ouvrage : Touraine-Est Vallées.

Cout : 300 000 euros sur 4 ans.

Étude inscrite dans le programme partenarial pour une partie (66%) et pour une part (34%) qui fait l'objet d'un marché public.

Sous-traitance : concertation, environnement, conseil juridique.

RESSOURCES MOBILISÉES

PLUm



CHEF DE PROJET

Thierry Lasserre
Planification
02.47.71.70.78
lasserre@atu37.fr



OBJECTIFS

- Lancer la démarche d'élaboration du PLU métropolitain.
- Consolidation de la méthode et des motivations.
- Ateliers thématiques autour des enjeux prioritaires.



TEMPS 2022

460 jours



LIVRABLES

- Délibération de lancement.
- Charte de gouvernance.
- Pack d'ingénierie.
- Conférence des enjeux.



ÉQUIPE MOBILISÉE

13 personnes.



DESCRIPTION

Inscrite au programme de travail cette démarche fait l'objet, pour 2022, d'une subvention complémentaire de Tours Métropole Val de Loire.

RESSOURCES MOBILISÉES



CHEF DE PROJET

Thierry Lasserre
Planification
02.47.71.70.78
lasserre@atu37.fr



TEMPS 2022

130 jours



ÉQUIPE MOBILISÉE

10 personnes.

4.3

PETITES PROCÉDURES PLU



OBJECTIFS

Accompagner les collectivités dans l'actualisation des documents d'urbanisme en vigueur.



LIVRABLES

Dossier des procédures.



DESCRIPTION

Considérant le nombre important de procédures, l'ATU se voit dans l'obligation de prioriser son accompagnement. Après analyse systématique des enjeux de la procédure, l'agence accompagnera prioritairement les PLU qu'elle a déjà réalisés et pour lesquels une expertise urbaine est nécessaire.



atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour - 56, avenue Marcel Dassault

BP 601- 37206 Tours Cedex 3

Tél : 02 47 71 70 70

atu@atu37.fr

www.atu37.org